

Image not found or type unknown



Partage matrimonial d'un divorce

Par **Kriss47**, le **28/03/2014** à **13:20**

Bonjour, est-il normal d'avoir payé un avocat 4800,00 € pour un partage matrimonial qui était d'une simplicité puisqu'il y avait uniquement la voiture et que les parties concernées étaient d'accords sur la partage. Déjà auparavant le divorce avait eu un coup d'environ 8000 € et qui finalement s'est terminé par une pension viagère de la moitié de ma retraite, ce que je donnais au premier jour de ma séparation. J'ai l'impression d'avoir donné tout cet argent pour rien.

A votre avis mon avocat a t-il profité de ma faiblesse ????